

## FICHE D'IDENTIFICATION

### FORMATION DES ENSEIGNANTS À L'UTILISATION DES MANUELS SCOLAIRES FOURNIS

#### 1 CONTEXTE DU PROJET

L'effondrement économique du pays a fait que l'on se trouve à l'opposé de l'idéal fixé par la loi-cadre de 1986 qui régit le système éducatif congolais. Le budget alloué à l'éducation est tombé de 30% en 1960 à 2% en 2004 et ne représente que la masse salariale.

Cette diminution progressive du budget a entraîné une perte de qualité, aggravée par un accroissement des effectifs à scolariser d'une part et une formation de plus en plus relâchée des maîtres d'autre part. Le Rapport sur l'État du Système Éducatif National (RESEN) a identifié la grave détérioration de la qualité de l'éducation à tous les niveaux parmi les 4 facteurs déterminants qui limitent l'accès et la qualité de l'enseignement.

L'État ne peut plus tabler que sur un corps enseignant parfois démotivé, déqualifié par un surcroît de charges ou un manque de formation continue, et le plus souvent sous qualifié, la fonction n'attirant plus les jeunes diplômés. En effet, le corps enseignant n'a pas bénéficié d'une formation adéquate et doit opérer de surcroît sans moyens didactiques (absence généralisée de manuels et de matériel didactique). Les manuels scolaires à l'usage des élèves, ainsi que les autres supports didactiques sont obsolètes tant du point de vue technique que pédagogique.

Pour répondre à ce besoin, la coopération belgo-congolaise a mis en œuvre en 2004/2005 une première opération de fourniture de manuels de français et mathématique dans les classes de 5ème et 6ème années primaires sur l'ensemble de la RDC (budget de 5 million EUR).

Encouragé par un besoin pressant en matériaux pédagogiques et le succès de la première opération, une seconde opération de fourniture de manuels a été mis en place (manuels scolaires 2, budget de 12,5 million EUR). Cette deuxième intervention comprend trois résultats :

R 1 – Fourniture de manuels de français et de mathématique, et leurs guides pédagogiques pour chaque élève des 3<sup>èmes</sup> et 4<sup>ème</sup> années primaires;

Nombre de livres reçus :

Français :

- F4 : 1 585 800
- F3 : 1 928 700
- GPF4 : 67 100
- GPF3 : 78 620

Mathématique :

- M3 : 1 941 600
- M4 : 1 576 992
- GPM : 146 880

R 2 – Formation de 1500 encadreurs et de 122000 enseignants et directeurs à l'utilisation des manuels fournis dans les classes de 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> ;

R 3 – Sensibilisation de toutes les parties impliquées à la gratuité, à la conservation et à la protection des fournitures réalisées par le projet.

La différence la plus marquante entre la première et la seconde opération de fourniture de manuels est l'incorporation d'un volet 'formation' afin que le personnel d'encadrement et le personnel enseignant puissent être formé à l'utilisation des manuels.

Etant donné les retards dans la livraison des manuels de la part des fournisseurs, il a été impossible de distribuer les manuels de la seconde opération pour la rentrée 2008-2009. Par conséquent, il était impossible d'organiser la formation des enseignants et directeurs en juillet - août 2008. En effet, la formation des enseignants et directeurs suppose que les livres aient été acheminés sur les lieux de formation. D'autre part, l'absence de suite à la demande d'augmentation budgétaire<sup>1</sup> ne permettait pas de disposer des fonds nécessaires à son organisation.

Néanmoins, le projet actuel a réalisé la plupart des activités préparatoires à la formation :

- La conception de la formation a été faite, les modules de formation existent.
- La reproduction des syllabus de formation a été faite, ainsi que leur livraison aux entrepôts. Dans ces entrepôts, les syllabus sont déjà conditionnés pour être distribués par après.
- 1500 encadreurs ont été formés à l'utilisation des livres (inspecteurs et conseiller de l'enseignement)
- 630 formateurs d'enseignants ont déjà été formés. Parce que le taux de déperdition des acquis par ces formateurs d'enseignants est probablement assez important<sup>2</sup>, il est nécessaire d'organiser des sessions de formation de type 'recyclage' pour ce groupe.

Pour pouvoir mettre en œuvre le volet 'formation des enseignants', la SMCL du projet 'manuels scolaires 2' a initié en mars 2008 la demande d'une augmentation budgétaire. Vu que le montant sollicité était trop élevé, il était nécessaire de considérer la formation des enseignants comme un projet à part entière et donc administrativement indépendant du projet Manuels Scolaires 2, même si intrinsèquement lié à celui-ci. Cette fiche d'identification définit les contours de cette nouvelle intervention 'formation des enseignants à l'utilisation des manuels scolaires fournis'.

<sup>1</sup> Cette demande a été introduit par la SMCL du 31 mars 2008 du projet « fourniture de manuels scolaires pour les classes de 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> primaire ».

<sup>2</sup> Vu les délais entre leur propre formation et le moment de réinvestissement de ces acquis dans les formations d'enseignants.

## 2 MINISTÈRES RESPONSABLES

Le Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Professionnel (MEPSP) est le Ministère responsable pour le projet. En particulier la Direction des Programmes Scolaires et Matériels Didactiques est la plus indiquée pour l'implantation de l'intervention. L'inspection générale, qui est une direction à part entière au sein du MEPSP, et le SERNAFOR<sup>3</sup> seront impliqués activement dans la mise en œuvre de l'intervention.

Au niveau des provinces, les Inspecteurs Principaux Provinciaux (IPP) et sous-provinciaux (INSPOOL), ainsi que les conseillers de l'enseignement seront activement impliqués lors de la mise en œuvre de la formation des enseignants et le suivi.

## 3 OBJECTIFS

### 3.1 Objectif global

**Contribuer à l'amélioration de la qualité de l'enseignement primaire sur toute l'étendue du territoire national de la RDC**

### 3.2 Objectif spécifique

**Contribuer à une meilleure appropriation des matières de mathématique et français par les élèves des 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> années primaires sur toute l'étendue du territoire national de la RDC**

**Description générale des activités à réaliser:**

- Recyclage des formateurs des enseignants
- Formation des enseignants de troisième et quatrième années ainsi que les directeurs d'écoles primaires afin d'optimiser l'utilisation des manuels distribués dans le projet Manuels Scolaires 2.
- Analyse et présentation des leçons apprises en termes institutionnels sur l'organisation de la formation en cascades des enseignants (en vue de mettre en place des systèmes durables au sein de l'administration congolaise).
- ...

---

<sup>3</sup> SERNAFOR: Service National de la Formation

## 4 GROUPES CIBLES

### 4.1 Bénéficiaires directs

- Les enseignants de 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> années primaires de tous les établissements de l'enseignement public et privé agréés en RDC.
- Les encadreurs d'enseignants : Inspecteurs et conseillers de l'enseignement
- Directeurs d'écoles primaires de tous les établissements de l'enseignement public et privé agréés en RDC.

### 4.2 Bénéficiaires indirects

Les élèves de 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> années primaires de tous les établissements de l'enseignement public et privé agréés en RDC

## 5 LIEN AVEC LE PROGRAMME NATIONAL ET LES ODM

Malgré les difficultés qu'il traverse, le secteur de l'éducation en RDC bénéficie d'une attention récente qui incite à un optimisme prudent. Le Gouvernement et les bailleurs de fonds conjuguent leurs efforts en vue de son redressement, ainsi qu'en témoignent des textes légaux élaborés et des études menées : Document de la Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté (DSCR), Programme d'Actions Prioritaires (PAP), la liste des cinq chantiers du chef de l'Etat dans laquelle l'éducation occupe une position importante dans le chantier 'la santé et l'éducation', création de la commission indépendante et du « Groupe thématique éducation », ...

Le deuxième objectif du millénaire définit l'objectif en matière d'éducation comme suit : « atteindre l'éducation primaire pour tous ». Cette intervention contribue directement à l'atteinte de cet objectif en ciblant les élèves, enseignants et directeurs du primaire en ciblant l'ensemble des écoles primaires quel que soit le régime de gestion sur l'ensemble du territoire national.

Les manuels distribués ont reçu l'agrément de la Commission d'agrément des manuels scolaires du Ministère de l'EPSP pour attester de leur conformité au programme national. Par ailleurs, ils mettent en œuvre l'approche par compétence qui est celle que le Ministère souhaite développer dans l'enseignement primaire. Le manuel constitue une entrée pertinente dans cette approche pour des enseignants dont le niveau de qualification est assez faible. Les apports des guides pédagogiques permettent aux enseignants d'exploiter le manuel même sans grande connaissance théorique de l'approche.

Les situations d'apprentissage proposées sont en adéquation avec le public cible et s'inscrivent réellement dans son contexte. Les manuels de français, par leur présentation, les activités proposées et les documents iconographiques contribueront à développer chez les apprenants l'envie de lire. Les manuels de mathématiques, quant à eux, offrent une grande variété de situations d'apprentissage et de modalités de réponse qui permettront de développer l'analyse et la résolution de situations problèmes ainsi que la lecture de consignes.

## 6 SYNERGIES

### 6.1 Acteurs belges

La Belgique finance également d'autres projets dans le secteur de l'éducation via la CTB mais également au travers d'autres entités belges. Il existe en RDC un groupe de concertation au niveau belge afin de s'assurer des possibles complémentarités au niveau des interventions sur financement belge.

- Fourniture de manuels scolaires pour les classes de primaire (RDC0503812)
- Appui institutionnel au MinEPSP

### 6.2 Autres acteurs

- UNICEF
- AFD a émis la volonté de développer des actions de formations d'enseignants en synergie avec le projet Manuels scolaires dans les provinces du Bas Congo, du Bandundu et de Kinshasa.
- La Banque Mondiale (BM) a met en œuvre un projet de fourniture de manuels scolaires ciblant les élèves de 1 ère et 2 ème années primaires. Ce projet est réalisé en synergie et en complémentarité avec le projet manuels scolaires 2. La banque Mondiale envisage d'adjoindre à son projet un volet formation.
- DFID, notamment à travers la perspective d'utiliser les circuits qui seront mis en place par DFID dans le cadre de la gestion des frais de fonctionnement par les structures déconcentrées de l'EPSP pour la mise à disposition des fonds dans les provinces
- L'UNESCO dans le cadre du PASIE organise des modules de formation des inspecteurs du primaire.

## 7 BUDGET MAXIMAL ET DURÉE

Le budget de l'intervention a été estimé à 2.900.000 €.

Tout solde du projet MS2 viendrait en apport au projet de formation.

La durée de l'intervention est 1 année<sup>4</sup> (allant du 4/2009 au 4/2010). Il est important que la formulation soit finalisée dans les meilleurs délais. En effet, le défi est de mettre tout en place pour que la formation des enseignants soit organisée pendant la période des congés scolaires de juillet – août 2009. Si ce n'est pas le cas le calendrier risque d'être fortement allongé parce que qu'il faut à ce moment répartir les sessions de formation sur les différentes périodes de congés de l'année, débordant de facto au-delà d'avril 2010, avec des répercussions sur les coûts, principalement ceux liés aux ressources humaines et aux frais de fonctionnement.

---

<sup>4</sup> Le DTF de Manuels scolaires prévoit 7 mois pour la formation des enseignants et encadreurs.

## 8 MESURES POUR ASSURER LA DURABILITÉ DE L'INTERVENTION

L'intervention devra s'aligner aux systèmes et politiques en matière de formation des enseignants du MEPSP. Elle ne créera donc pas de nouvelles structures et sera intégrée dans les structures existantes du Ministère de l'EPSP. Il est également important d'aligner la formation des enseignants au dispositif de formation continue en vigueur (SERNAFOR). Une attention particulière sur le transfert des connaissances et de renforcement des capacités permettra une meilleure appropriation et durabilité des activités de l'intervention

Il est nécessaire d'établir un partenariat actif entre le MEPSP, le projet et les autres partenaires. Ceci se fera sous forme d'une concertation avec les différents acteurs impliqués dans d'autres actions de distribution et/ou formation pour une capitalisation des leçons apprises, et en vue de redynamiser une structure telle que le SERNAFOR (Service National de la Formation).

A cet égard, il a été prévu que deux formateurs-concepteurs, fonctionnaires du Ministère de l'EPSP, ayant participé à la cascade A de la formation et à l'animation des sessions de formation des encadreurs et des formateurs d'enseignants puis ayant pris part à une visite d'étude en Belgique dans le cadre des bourses de ce même volet A soient intégrés à l'Unité de gestion de projet à travers un détachement

Par ailleurs, le choix de « formateurs d'enseignants » de proximité (enseignants du secondaire, directeurs- adjoints, enseignants animateurs d'une cellule pédagogique de base visait à recréer au sein des écoles une dynamique de réunion pédagogique.

De par l'activité même de la formation des enseignants, directeurs et des encadreurs pédagogiques, l'intervention peut briguer des effets au-delà de la durée du projet dans la mesure où les acquis de formation seront aussi applicables après la fin du projet et extrapolables vers d'autres classes et d'autres matières.

**FICHE PROJET**  
**Manuels Scolaires**  
**Formation des enseignants à l'utilisation des manuels scolaires**

DGD Numéro d'Intervention	
Code navision CTB	
Partenaire local	MEPS
Durée Convention Spécifique	
Date estimative démarrage du projet	
Contribution partenaire	
Contribution belge	2.900.000 EUR
Secteur d'intervention (code CAD)	Education – Education primaire - 11220
Objectif global	Contribuer à l'amélioration de la qualité de l'enseignement primaire sur toute l'étendue du territoire national de la RDC
Objectif spécifique	Contribuer à une meilleure appropriation des matières de mathématique et français par les élèves des 3ème et 4ème années primaires sur toute l'étendue du territoire national de la RDC
Résultats	À définir par la formulation

07